

Année scolaire 2022- 2023**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3**

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE : EPPU Marcel Pagnol

Coordonnées de l'école : 8, Allée Paul Riquet – 31150 LESPINASSE
ce.03101596e@ac-toulouse.fr

Direction : MIRANDA-DIOP Valérie

Date de la réunion : 15/06/2023

Ouverture et fermeture de séance : 18h20 – 20h05

Présents

<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Parents élus	Mme Sopena Barbara
	Mme Mathonnat Claire
	Mme Cividino Emmanuelle
	Mme Tichadou Marie-Christelle
	Mme Savi Cécilia
	Mme Cousinié Marie-Julie
	Mme Fournial Katia
	Mme Mourgues Sonia
	Mme Merlin Alexia
	Mme Burgalat Delphine
	Mme Diribarne Mayalen
Directrice ALAE	Mme Loogen Theresa
Directrice adjointe ALAE	Mme Tristan Hélène
Coordonnateur Politique Educative Locale (Mairie Lespinasse)	M. Thirion Patrick

Conseillère déléguée à l'enfance (Mairie Lespinasse)	Mme BEN BELAÏD Alison
Intervenante Responsable BCD	Mme BEGES Claire
Maire	M. Alençon Alain
Directrice	Mme MIRANDA-DIOP Valérie
Enseignant	Mme FERDINAND Mathilde
Enseignante	Mme SAINTAGNE Alice
Enseignante	Mme DOMINGUES Claire
Enseignante	Mme TERRANCLE Marion
Enseignante	Mme JEAN Muriel
Enseignante	Mme RICHARD Delphine
Enseignante	Mme OUVRIEUX Patricia
Enseignante	Mme ROUMIGUIER Sabrina
Enseignante	Mme MONTEIL Laetitia
Enseignante	Mme FREMON Sandie

Excusés

<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Inspecteur de l'Education Nationale	M. MARQUE Alain
Enseignante	Mme DEHAUMONT Elodie
Enseignante	Mme RABIN Mélya
Enseignante	Mme HILAIRE Delphine 80%
ATSEM	Mme AYRAL Isabelle

Les axes abordés	Propositions ou conclusions
Introduction	Tour de table des personnes présentes
1. Point sur les effectifs et inscriptions pour la rentrée 2023-2024	<p>Toujours 13 classes, 4 en maternelle et 9 en élémentaire :</p> <p>Pour le moment nous avons 325 élèves inscrits pour la rentrée 2023-2024 dont 37 PS, 40 MS, 34 GS, 34 CP, 41 CE1, 38 CE2, 59 CM1 et 42 CM2.</p> <p>Une famille de 3 enfants est comptabilisée dans les effectifs mais l'inscription en mairie n'a pas encore été finalisée. Les parents ne sont donc pas encore revenus vers moi.</p> <p>Un père m'a contactée également au sujet de son fils de 3 ans, l'inscription en mairie n'a pas encore été finalisée visiblement. Il est quand même comptabilisé dans les effectifs que je vous transmets aujourd'hui.</p> <p>Nous supposons que les effectifs vont encore bouger d'ici la rentrée scolaire.</p> <p>Nous ne pouvons donc pas encore vous donner de répartition définitive.</p> <p>Le conseil des maitres a pris la décision de faire une répartition par cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 111 élèves en cycle 1 à répartir sur 4 classes, soit une moyenne de 27/28 élèves par classe - 113 élèves en cycle 2 à répartir sur 5 classes, soit une moyenne de 22/23 élèves par classe - 101 élèves en cycle 3 à répartir sur 4 classes, soit une moyenne de 25/26 élèves par classe. <p>GS à 24 pas réalisable</p> <p>CP, CE1 et CE2 à 24 possible</p> <p><u>Arrivées et départs enseignants :</u></p> <p>Mmes DEHAUMONT et FERDINAND partent de l'école.</p> <p>Mme TERRANCLE passe de l'élémentaire en maternelle et reste donc sur l'école</p> <p>Mme BARRE Rozenn arrive sur l'école élémentaire et prendra une classe de cycle 3.</p> <p>Un autre poste en cycle 3 n'est pas encore pourvu.</p> <p>De même, Mme MIRANDA-DIOP Valérie, la directrice de l'école quitte l'école, personne n'a été nommé sur le poste pour le moment.</p> <p>Quant à Mme WICQUART, elle est toujours en arrêt. L'inspection est au courant et suit la situation. Elle fait tout ce qu'elle peut pour pouvoir revenir au</p>

	<p>plus vite, mais c'est son chirurgien qui décidera en Août si elle peut reprendre à la rentrée.</p>
<p>2. Point sur la préparation de la rentrée 2023-2024 (dossier unique, liaisons/passerelles, rentrée échelonnée, ...)</p>	<p>a. Le dossier unique (d'inscription) : Les parents ont eu un mois pour déposer les dossiers ou les envoyer par mail. Mais tous les dossiers ne nous sont pas encore parvenus. Des difficultés sur le format numérique car quand les parents nous renvoient les dossiers, pour certains dossiers les signatures n'apparaissent pas, ni les photos. Ce dossier est à refaire chaque année et les pièces à joindre sont également à envoyer chaque année (copie des pages de vaccination et attestation d'assurance scolaire). Pour rappel, les dossiers numériques ne peuvent pas être conservés dans les ordinateurs car au niveau de la RGPD, nous n'avons pas le droit. Aussi nous imprimons tous les dossiers. Cela prend également beaucoup de temps pour réceptionner, trier et vérifier chaque dossier. Même si le pôle enfance s'occupe de réceptionner les dossiers des maternels et la directrice de l'école les dossiers élémentaires, au niveau de l'école, la directrice n'a pas d'aide administrative pour vérifier les dossiers, saisir les informations sur le fichier Excel commun, de plus elle doit également saisir les informations ou les réactualiser dans le logiciel ONDE de l'éducation nationale.</p> <p>b. <u>Liaisons/passerelles</u></p> <p><u>Les liaisons entre école/futurs PS et accueil des nouveaux parents.</u></p> <p>36 familles de PS ont été reçues en rendez-vous individuels, ainsi que chaque nouvel élève de l'école, 45 nouvelles familles.</p> <p>Du mardi 30 mai au mardi 13 juin ont eu lieu les immersions des futurs PS par groupe de 4 (4 enfants et 4 parents) dans une classe de la maternelle.</p> <p>Mesdames DEHAUMONT, HILAIRE et FREMON ont donc accueilli à tour de rôle ces futurs élèves par groupe de 4 de 09h00 à 10h30 pour qu'ils puissent participer à la vie d'une classe.</p> <p>Un choix de l'équipe enseignante de pouvoir recevoir cette année tous les futurs PS en immersion, qu'ils soient actuellement gardés à la crèche, chez une nounou ou à domicile. Nous avons un retour très positif des parents sur cette immersion.</p> <p>Le lundi 26 juin auront lieu les portes ouvertes de la maternelle. Ils seront accueillis par la directrice à 18h00 et par les maitresses dans les classes. Ensuite ils pourront poursuivre leur visite par la cour de la maternelle et la visite de <u>l'ALAE avec les directrices du pôle enfance.</u></p> <p>Cette année, nous proposons également <u>les portes ouvertes de l'élémentaire avec un accueil et une visite réalisée par les enseignantes de CP Mmes MONTEIL et ROUMIGUIER.</u></p> <p>La directrice tient à remercier les enseignantes de la maternelle et les enseignantes de CP pour leur engagement envers les enfants et les parents...</p> <p><u>Liaison GS/CP avec les élèves de l'école et les enseignantes :</u></p> <p>2 séances seront proposées : le mardi 27 juin puis le jeudi 29 juin de 13h45 à 14h45 : répondre aux différents questionnements des futurs CP, jeux sur les lettres et les nombres (jeu de l'oie des lettres / bataille</p>

des nombres) pour se familiariser avec des jeux qui seront repris en début d'année au CP et se familiariser avec les enseignantes, les classes... Pendant ces séances, les CP seront accueillis dans les classes de GS pour des ateliers jeux en intérieur ou en extérieur (attention : 43 CP à répartir contre 30 à 35 GS)

- Le jeudi 29 juin : les GS resteront à la récréation avec le cycle 2
- Le lundi 3 juillet à 14h : les CP prépareront une lecture qu'ils iront lire aux élèves de maternelle pour leur montrer le résultat d'une année d'apprentissage de la lecture, puis les GS pourront leur poser également des questions sur leur année de CP.

Liaison entre CM2/6^{ième} : la visite du collège de Fenouillet est prévue le lundi 03 juillet sur la journée. Tous les élèves de CM2 seront exceptionnellement accueillis, même ceux qui ne sont pas affectés dans ce collège. Ils seront accompagnés par Mme SAINTAGNE et Mme DOMINGUES.

La coopérative scolaire prendra en charge le repas des élèves au collège.

Un mot a été passé via l'ENT.

Concernant les 34 CM1 ainsi que les élèves de la classe de Ce2/CM1, ils resteront à l'école pour la journée du 03 juillet pour faire des activités spéciales (encadrées par Mme FERDINAND, Mme TERRANCLE, Mme BEGES et la directrice.

c. Rentrée échelonnée

Pré-rentrée des enseignantes le vendredi 1^{er} septembre

Rentrée des élèves de lundi 04 septembre :

8h35 accueil des élèves de l'élémentaire dans la cour de l'école en passant par le portillon place des anciens combattants.

9h45 accueil des PS dans le patio de l'école puis dans les classes de la maternelle.

13h35 accueil des MS et GS dans le patio de l'école puis dans les classes de la maternelle. (Attention l'après-midi 1 seule ASTEM disponible car les autres seront certainement au dortoir).

d. Listes de fournitures

Les listes de fournitures sont en train d'être finalisées, elles sont sensiblement identiques à celles de l'année dernière. Ces listes seront remises aux élèves en fin d'année scolaire en format papier. Nous pourrons transmettre également ces listes via le blog école sur l'ENT et à la mairie afin qu'elles puissent être mises sur le site de la mairie avec l'accord de celle-ci. Elles seront également envoyées par mail aux nouveaux parents.

3. Point sur la mise sur la BCD (mise en route et règlement intérieur)

Discussion autour de la mise en route de la BCD et de son règlement (envoyé par mail en amont du conseil d'école)

Mme Claire BEGES : cela fait maintenant 8 mois que la BCD a démarré.

Côté Matériel : afin de permettre aux plus petits d'avoir le plus rapidement possible accès à l'usage de la BCD, l'accent a été porté sur les albums tant en termes de ré-informatisation, ré-étiquetage, re-couverture qu'en termes de nouvelles acquisitions. Après désherbage, la ré-informatisation en cours a déjà permis d'enregistrer 648 albums et contes (90% du stock existant), dont un peu plus d'1/3 est déjà couvert. Une commande de 90 volumes dont 70% d'albums est venue compléter le stock actuel grâce à une première dotation de la municipalité de 1 000,00 €. Une deuxième dotation de 1 000,00€ devrait permettre une nouvelle commande à l'automne, plus orientée vers les romans, les BD et les documentaires.

Côté Fonctionnement, la BCD est un lieu de Lecture...

- sur les temps de classe : les élèves de maternelle vont à la BCD une fois par semaine. 1 classe de cycle 2 et 1 de cycle 3 y vont une fois par quinzaine. Des rituels de lectures par Claire Bèges ont été mis en place dans 2 classes de cycles 2 et 1 classe de cycle 3.
- sur les temps d'ALAE : la BCD est très fréquentée sur le temps de la pause méridienne. Les lectures y sont individuelles et/ou collectives, par les adultes-animateurs vers les enfants ou par les enfants d'élémentaire vers les enfants de maternelle.

La BCD est un lieu de Culture : Lundi 19 juin aura lieu le vernissage de la première exposition, au cours de laquelle les élèves des classes de CE2 et de CE2/CM1 feront une lecture à haute voix de leurs textes exposés.

La BCD est aussi un lieu et un temps d'engagement pour...

- *les enfants* : la brigade du livre (qui compte actuellement une trentaine de membres parmi les enfants) s'occupe par exemple de nettoyer et ranger les livres. Depuis peu, ils apprennent aussi à couvrir les livres avec l'aide de l'animatrice référente.
- *les animateurs* : d'une pause méridienne à l'autre, les permanences des animatrices et animateurs sont très variées. Pour autant, elles sont sensiblement accordées, harmonieuses et cohérentes.
- *les familles* : l'aide des familles a été sollicitée pour couvrir les livres de la BCD. Des vacances de printemps aux vacances d'été, 18 créneaux ont été proposés, deux ont été utilisés.

Le règlement intérieur de la BCD : il a vocation à être affiché à l'intérieur de la BCD, à concerner tous les temps de l'Ecole et de l'ALAE et tous les individus de l'Ecole et de l'ALAE. On ne peut donc sur ce document-ci que trouver des formules les plus générales possibles. A partir de ces énoncés de principe, chaque cycle, chaque temps, chaque classe pourra adapter ses pratiques.

Le règlement de la BCD a été présenté mais non soumis à un vote.

<p>1. Point sur la coopérative scolaire</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td colspan="2" style="background-color: #e0e0e0;">Bilan total des dépenses et des recettes au 14/06/23 sur l'école :</td> </tr> <tr> <td style="width: 50%;">Recettes</td> <td style="width: 50%;">Dépenses</td> </tr> <tr> <td>Elémentaire : 13 745.01€</td> <td>Elémentaire : 14 887.82€</td> </tr> <tr> <td>Maternelle : 2 531.95€</td> <td>Maternelle : 2 900.47€</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #e0e0e0;">TOTAL : 16 276.96€</td> <td style="background-color: #e0e0e0;">TOTAL : 17 788.29€</td> </tr> </table> <p>Il manque les relevés de compte avec subvention de la mairie non encore versée au 31 mai 2023.</p> <p>La part du budget pour la BCD en élémentaire sera délibérée plus tard en conseil des maitres.</p>	Bilan total des dépenses et des recettes au 14/06/23 sur l'école :		Recettes	Dépenses	Elémentaire : 13 745.01€	Elémentaire : 14 887.82€	Maternelle : 2 531.95€	Maternelle : 2 900.47€	TOTAL : 16 276.96€	TOTAL : 17 788.29€
Bilan total des dépenses et des recettes au 14/06/23 sur l'école :											
Recettes	Dépenses										
Elémentaire : 13 745.01€	Elémentaire : 14 887.82€										
Maternelle : 2 531.95€	Maternelle : 2 900.47€										
TOTAL : 16 276.96€	TOTAL : 17 788.29€										
<p>2. Point sur l'ENT et son utilisation</p>	<p>Les parents sont de plus en plus connectés, au moins 1 par famille. L'année prochaine, plus de cahier de liaison physique sur l'école : les informations passeront par le cahier de liaison de l'ENT.</p> <p>Les parents devront être connectés dès le début de l'année (dans les 15 premiers jours).</p> <p>Les mots avec autorisations parentales seront donnés via une pochette plastique achetée par l'école (comme l'ont fait cette année les enseignantes de maternelle).</p> <p>Interrogations sur l'utilisation unique pour l'ENT : les parents qui ne savent pas l'utiliser, qui ne sont pas équipés ou encore qui ne veulent pas... Les enseignantes insisteront sur l'utilisation de l'ENT lors de la réunion de rentrée.</p> <p>Retour positif des parents de maternelle sur l'utilisation des pochettes de liaisons transparentes.</p>										
<p>3. Point sur les nouveaux locaux</p>	<p>Enseignantes :</p> <p>1) Pas de possibilités d'aération en grande ouverture des fenêtres, demande de clés.</p> <p>La mairie a déjà donné une réponse à Mme MIRANDA-DIOP en disant qu'il n'était pas possible d'avoir les clés mais qu'il était possible de laisser les fenêtres entre-ouvertes la nuit en baissant les stores.</p>										

	<p>Demande de basculer la soufflerie chaude en froide. La production de chauffage est normalement éteinte.</p> <p>2) Les enseignantes qui sont dans ce bâtiment souhaitent également pouvoir faire des affichages. Nous savons que nous ne pouvons pas recouvrir plus de 20% de la surface des murs mais si on utilise des baguettes comme vous l'avez fait dans la BCD de l'école, l'affichage pourra se faire plus facilement en respectant le quota. Est-il donc possible d'avoir des baguettes en bois dans les classes et également dans les couloirs ?</p> <p>Monsieur Alençon demande d'en faire une demande sur l'application mairie « Eatal ». Elle sera validée et mise en place pour septembre.</p> <p>Changement au niveau des stores du nouveau bâtiment : les stores des classes de Delphine RICHARD et Patricia OUVRIEUX vont pouvoir être remontés automatiquement sur demande des services de secours (programmation des stores).</p> <p>3) La nouvelle classe mobile a été livrée et est à disposition à l'étage dans le hall. Les enseignantes de cycle 3 l'ont utilisée, notamment en APC avec leurs élèves.</p> <p>4) Ce jour, le jeudi 15 juin, nous avons réceptionné en mairie avec Monsieur Alençon, Monsieur Tvena et moi-même, des ordinateurs cédés dans le cadre d'un mécénat. Ces ordinateurs seront à destination des classes de maternelle.</p>
<p>4. Rajout point sur les projets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Projets maternels</u> : les classes de l'école maternelle sont sorties les 16 mai (3 classes) et 22 mai (1 classe) à la clairière aux insectes. - <u>Ce vendredi 16 juin</u>, toutes les classes de maternelles se rendent aux jardins des Martels. - Le bal des maternelles se déroulera au canal des deux mers le mardi 27 juin à 18h30. - <u>Classe découverte du 15 au 17 mai 2023</u> à Sauméjan sur le thème d'Harry Potter. - <u>Projet musique</u> : le spectacle Chorale des maternelles a eu lieu le mardi 18 avril 2023 : « Le ramasseur des objets perdus » - <u>La chorale du cycle 2 a eu lieu le mercredi 07 juin 2023</u> : « Opéra Perrault » - <u>La chorale du cycle 3 aura lieu le mardi 20 juin 2023</u> : « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié » <p>Nous remercions la mairie de permettre aux élèves de Lespinasse de réaliser de tels projets riches et de qualité avec un intervenant extrêmement compétent, M. Lonchamp Bruno dans le cadre de la convention signée avec le CMR (Comités Ruraux de Musique). Nous remercions également Monsieur Pouydebat Jean-Louis pour son aide logistique pour la préparation des différents spectacles. Nous</p>

souhaitons, si la mairie y est favorable, que cette collaboration puisse se poursuivre sur plusieurs années encore.

Rappel des horaires et des tenues par les enseignantes de cycle 3

Remarques des parents délégués : les élèves ont la pression par rapport aux tenues pour le spectacle. Même s'il a été demandé de faire au mieux, avec du recyclage, les enfants se sont mis la pression quand même.

- Sorties Réservoir de REVEL CE2 et CE2/CM1 le vendredi 16 juin
- Sorties Village Gaulois CE1/CE2 A et B le jeudi 22 juin et CP, CP/CE1 le vendredi 23 juin.
- Tournoi de rugby inter-école du CE1 au CM2 le 23 juin au stade de Lespinasse, pique-nique fourni par les familles mais goûter offert par la mairie.

Demande des parents d'une désinscription automatique de la cantine par la mairie pour les sorties.

M. le maire : si le responsable de la cantine est prévenu, normalement cela sera fait, mais il est obligé de le faire un par un.

La directrice : La cantine est informée de toutes les sorties prévues.

- Goûter intergénérationnel à l'école avec les deux classes de CP et CP/CE1 le vendredi 30 juin après-midi : ce sera un après-midi de partage autour des jeux de société anciens et d'un goûter.
- Journée Kermesse à l'école le mardi 04 juillet 2023 au matin : jeux de kermesse en maternelle (Olympiades) et en élémentaire.
- Fête de la musique du mercredi 21 juin : Partage du spectacle de musique inter-cycles. Accueil musical par Bruno au portail le matin.

- MOBILI PASS/Vélo :

Séances vélo pour le cycle 3 effectuées par la directrice avec l'aide du policier municipal. La majorité des élèves a passé le savoir rouler en milieu sécurisé avec la Maif et le policier municipal. Certains élèves doivent encore poursuivre l'apprentissage (5% environ).

Les élèves de CM2 ont également passé le test écrit du Mobili PASS le vendredi 09 juin. Problématique des élèves qui n'ont pas de vélo, les vélos sont prêtés le temps des ateliers mais cette problématique peut être complexe pour les sorties scolaires à vélo.

- PISCINE : Les séances piscines pour les 4 classes de l'élémentaire se poursuivent jusqu'au 23 juin. L'année prochaine, les séances piscines auront lieu dès le 14 ou 21 septembre. Un appel aux parents pour les agréments a été lancé.

	<p>En conseil des maitres, la décision a été prise de privilégier les 4 classes de cycle 3 pour poursuivre cet apprentissage sur les deux années du cycle.</p> <p>Les parents sont inquiets pour les enfants qui n'ont toujours pas eu piscine depuis leur entrée à l'école. Interrogation également sur la pertinence de ne faire piscine qu'à partir du cycle 3.</p> <p>Les enseignantes expliquent que 2 années de natation qui s'enchaînent avant l'entrée au collège ne sont pas de trop. Mais elles rappellent également qu'elles ne sont pas professionnelles de la natation et qu'elles n'enseignent pas à proprement parler la natation comme cela peut se faire dans un club.</p> <p>Demande des parents délégués de la possibilité d'un intervenant pour la piscine.</p> <p>Qui financerait cette intervention ? Monsieur Alençon demande de faire passer un devis par l'intermédiaire de la directrice et la demande pourra être étudiée.</p> <p>Pour les grandes sections de maternelle les créneaux ne sont pas encore déterminés pour le bassin d'apprentissage de Blagnac.</p> <p>Problème de budget pour la mairie avec les dates de la natation déplacées en septembre 2023, Monsieur Alençon va se rapprocher de l'inspection à ce sujet. Le budget ne se vote qu'une fois par an et tout changement est compliqué budgétairement pour les mairies.</p>
<p>5. - Questions délégués de parents d'élèves :</p>	<p><u>Remontée de parents :</u></p> <p>1) utilisation des systèmes de rafraîchissement qui ne sont pas utilisables (ou de chaud). Demande remontée en mairie.</p> <p>2) organisation d'un sport éprouvant comme le rugby lors de fortes chaleurs. Réponse des enseignantes : les fortes chaleurs sont récurrentes en fin d'année scolaire et nous faisons au mieux pour nous y adapter. Les enseignantes ont privilégié les créneaux du matin pour les plus jeunes.</p> <p><u>3) Remerciement des parents</u> qui ne seront plus parents délégués l'année prochaine pour départ de leur enfant au collège en 6^{ième}.</p> <p>Remerciement de la directrice pour les deux années passées à l'école de Lespinasse.</p>
<p>Dates à retenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fin des cours cette année le vendredi 7 juillet 2023 après la classe. - Rentrée scolaire le lundi 4 septembre 2023 : élémentaire 08h35-8h45 au portillon côté place des anciens combattants puis rentrée échelonnée pour les maternelles à 09h45 côté entrée principale pour les PS, pour les MS et les GS l'après-midi à 13h35. - Photos scolaires les lundi 26 septembre et mardi 27 septembre 2023

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Fin des classes pour l'année 2023-2024, le vendredi 06 juillet 2024 après la classe.- Journée coupe du monde de Rugby le jeudi 14 septembre- Piscine pour les CM1 et CM2 dès le 14 ou le 21 septembre |
|--|---|

Secrétaire de séance : Mme FERDINAND Mathilde

Compte rendu rédigé par : Valérie MIRANDA-DIOP



Lespinasse, le 15 juin 2023